Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes, en date du 28 novembre 2011, sur le rapport de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme concernant la Syrie.

2011-11-28

La France salue la qualité et le sérieux du travail réalisé, malgré l'obstruction systématique du régime syrien, par la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'Homme.

Le rapport que celle-ci vient de rendre aujourd'hui à Genève est accablant.

La Commission a pu rassembler de nombreux témoignages reflétant l'extrême gravité des violations des droits de l'Homme commises en Syrie depuis des mois : exécutions extra-judiciaires, disparitions forcées, détentions arbitraires, pratique généralisée de la torture et crimes odieux contre des femmes et des enfants.

Toutes ces atrocités constituent un véritable crime contre l'Humanité commis par le régime syrien contre son peuple. Devant un tel constat, la France appelle le Conseil des droits de l'Homme à se réunir, à condamner ces violations et à exiger qu'elles cessent.

La communauté internationale doit se mobiliser. Plus que jamais elle a un devoir de solidarité active face aux souffrances de la population civile.

La France est déterminée à poursuivre ses efforts pour faire cesser ces crimes.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 29 novembre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/183724-communique-du-ministere-des-affaires-etrangeres-et-europeennes-en-date